

Réunion plénière du mercredi 21 février 2018***Membres présents :***

Jan Verhoeve, président, Dominique Darte, Guy Girouille, Thierry Lhoest, Henri Olivier, Laurence Pinte, Bergie Van den Bossche, Daisy Vervenne, José Vilain, Kristof Willekens

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Début de l'exercice comptable
- Mention des dettes garanties dans le microschéma des comptes annuels
- Provision pour des jours de congé supplémentaires – Réduction de la durée de travail
- Traitement comptable de primes sur les bénéficiaires
- Événements survenant après la date de clôture de l'exercice
- Résumé des règles d'évaluation
- Going concern – Règles d'évaluation en cas de cessation totale ou partielle des activités d'une entreprise
- Monnaies virtuelles – Le bitcoin et son traitement comptable
- Dettes garanties par une sûreté réelle – Droits et engagements hors bilan
- Chiffre d'affaires d'intermédiaires
- Vente de cartes de paiement prépayées (rechargeables)
- Attribution gratuite d'actions (Restricted Stock Units) comme bonus